

Commission extra-municipale
«SENTIER AUTOUR DU BARRAGE »

Réunion du jeudi 14 mars 2024

Participants :

René MEURTIN, maire et président de la Commission, Jean Pierre AUBERT, adjoint au maire, Didier DOYELLE, adjoint au maire, Maryse CRAVOTTA, conseillère municipale, Pascale CHARDON, George BERENDS, Bernard AGULHON, Roger BOUGET, Fabien CHAPELLE, Jérémie FRANCEZON, Olivier DEVES.

Excusé : Michel BARBUT

L'objet de la réunion est de faire le point sur l'avancement de nos travaux sur le terrain et sur les demandes d'autorisation aux propriétaires.

Tronçon ouest, de la Tour d'Olivon au moulin du Roure :

Le retour des accords de passage par les propriétaires concernés permet d'autoriser l'équipe des débroussailleurs à retourner sur le tracé mis au point durant le printemps 2023. Il s'agit de confirmer le passage de façon à rendre le tracé évident et pérenne. Pas de balisage pour le moment, en attendant le choix de la prise en charge de la gestion de ce tronçon.

Tronçon est, du sentier de Saute Cabre jusqu'au pont sur l'Homol :

Le Département, unique propriétaire concerné par ce tronçon, par la voix de M. GRIFFON, s'est dit oralement favorable au passage du sentier, pour autant qu'il respecte l'altitude minimale requise.

Nous sommes dans l'attente d'une autorisation écrite avant d'autoriser l'équipe des débroussailleurs à retourner sur le tracé mis au point durant le printemps 2023. Il s'agit de confirmer le passage de façon à rendre le tracé évident et pérenne.

Tronçon central dans sa partie non balisée, de l'enclos du mazet au sentier de Saute Cabre :

Il faut faire le point sur les accords des propriétaires concernés, entre les parcelles A 603 et A 544.

Jean Pierre Aubert et Didier Doyelle s'en chargent, avant de donner un éventuel feu vert aux débroussailleurs.

Il faut vérifier que le tracé reste au-dessus de la cote prescrite. Sinon il faudra trouver un tracé de substitution.

Sentier autour du village

Le champ d'action de l'équipe des débroussailleurs s'est élargi en reprenant un ancien projet de remise en état de vieux chemins permettant de proposer des boucles sans difficultés et avec peu de dénivelé autour du village de Sénéchas.

Seuls quelques tronçons sont en partie privée et nécessitent une demande d'autorisation de passage.

Un document graphique et une liste de propriétaires est soumise aux participants.

Quelques propositions de variantes sont proposées.

Jean Pierre Aubert et René Meurtin se chargent des demandes d'autorisation, avant de donner un éventuel feu vert aux débroussaillieurs.

Dégagement des lignes de téléphone et de la fibre encombrées de branches

Deux opérations « Journées citoyennes » ont eu lieu durant le dernier semestre. L'équipe de débroussaillieurs y a largement participé.

D'autres interventions de ce type seraient à faire pour réduire au maximum le risque de coupure des lignes principales, en particulier le long du CD 156 dans la vallée de l'Homol. Sur le plan juridique, il serait intéressant de savoir à qui incombe réellement l'entretien de la végétation le long des lignes.

Selon la réponse, la municipalité doit rester à l'initiative de l'organisation de ces éventuelles « Journées citoyennes ».

Toutefois, l'équipe de débroussaillieurs est volontaire pour nettoyer le tronçon de ligne situé entre les Fontanilles et la piste qui descend à Rouis.

Mise en valeur du petit patrimoine bâti.

L'équipe de débroussaillieurs nettoie des parcelles appartenant à la Commune et présentant un intérêt paysager et patrimonial.

Par exemple au sud du village, de très belles terrasses d'anciens jardins, avec des bassins pour stocker l'eau de pluie.

Didier et Pascale proposent de créer un circuit des arbres remarquables.

Réparation de murs de soutènement appartenant à la Commune

Cela sort du domaine d'intervention du groupe des membres actifs de la Commission « Sentier autour du Barrage ».

La Commune devrait se tourner vers l'Association FAIRE et vers le centre de formation des ABPS.

Communication

Les participants à cette réunion conviennent d'organiser ainsi la communication concernant nos activités :

- Olivier Devès rédige les compte-rendus des sorties sur le terrain et les transmet aux membres actifs participant régulièrement aux sorties.
- Jean Pierre Aubert s'occupe d'informer de l'évolution générale de nos travaux. Il s'adresse à l'ensemble des membres de la Commission, à toutes personnes intéressées, via Illiwap, le site internet de la Commune, le Bulletin municipal, etc...

En 2023, le groupe des débroussaillieurs a fait 14 sorties. En moyenne nous sommes 6 par sortie. Au total 87 demi-journées en un an, soit 305 heures de travail.

Nous sommes 11 bénévoles à nous mobiliser régulièrement pour ces actions qui nous semblent utiles et nécessaires. Nous regrettons de ne pas voir d'autres citoyens nous rejoindre afin de renforcer notre équipe et de la pérenniser dans l'avenir.

Rédigé par Olivier Devès

Validé par Jean Pierre Aubert, vice-président de cette commission